CHAMBERSIGN FRANCE

10 COURS DE VERDUN RAMBEAU - 69002 LYON

Est déclaré conforme au

Règlement européen 910/2014 du 23 juillet 2014 du parlement européen et du conseil sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur (eIDAS).

Pour le service de : ***Création de certificats de signature électronique***

Nom : Initio
Identifiant de la politique du service : 1.2.250.1.96.1.8.1.5
Niveau LCP
Statut : valid
Dernière évaluation de conformité : 24/02/2025
Prochaine évaluation de conformité : 23/02/2027

Ce certificat est enregistré sous le numéro : **LSTI N°13-1668-23-eIDAS-V1.** Les services et les certificats certifiés conformes sont publiés sur le site internet LSTI : www.lsti-certification.fr.

Le service est réputé conforme jusqu'à preuve du contraire.

Le Directeur général

Julien Bruant
Julien Bruant ID
2025.05.26 16:51:55 +0200

Accréditation COFRAC n°5-0546
Portée disponible sur www.cofrac.fr

Les attestations de qualification/conformité sont émises conformément aux règles générales de la qualification des PSCo décrites dans le réglement en vigueur.
LSTI est habilité par l'ANSSI au sens du décret 2010-112 du 2 février 2010 par décision N°3148/ANSSI/SDE du 7 aout 2019.
La validité du présent certificat peut être vérifiée auprès de LSTI.

LSTI SAS – 10 avenue Anita Conti 34500 Saint-Malo- RCS Saint-Malo 5453 867 863– SIRET : 453 867 863 00046– APE : 71.20B
LSTI est une marque déposée – LSTI is a registered trademark

Schéma de certification

LSTI est accrédité par le Cofrac sous le numéro n°4-0063 selon la norme NF EN ISO 17021-1, sous le n° 5-0546 selon la norme NF EN ISO/CEI 17065 :2012 et selon les règles d'application du Cofrac pour les portées précises disponibles sur le site www.cofrac.fr.

LSTI évalue dans le respect de la norme EN 319 403 V2.2.2 : Signatures électroniques et infrastructures (ESI) - Exigences pour les organismes d'évaluation de la conformité qui évaluent les prestataires de services de confiance.

Les certificats de conformité sont émis conformément aux règles générales de la certification des Prestataires de services de confiance (PSC) décrites dans les documents **Q053 V3.3 pour les niveaux qualifiés et Q055 V6.6 pour les niveaux non qualifiés.**

Contexte réglementaire

La certification de conformité est émise dans le cadre du règlement européen 910/2014 du parlement européen et du conseil sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur (eIDAS) et ses actes d'exécution.

RGS V2.0

Les exigences de conformité sont décrites dans les documents suivants :

EN 319 401 V2.3.1: Electronic Signatures and Infrastructures (ESI) – General Policy requirements for trust service providers.

EN 319 411-1 V1.4.1: Signatures électroniques et infrastructures (ESI) - Exigences de politique et de sécurité applicables aux prestataires de service de confiance délivrant des certificats - Partie 1 : Exigences générales

La conformité aux textes cités ci-dessus vaut présomption de conformité aux exigences correspondantes du règlement européen 910/2014 :

Prestataires de services de confiance (articles du règlement (UE) n°910/2014 eIDAS : 5(1), 13(2), 15, 19(1), 19(2).

LSTI SAS – 10 avenue Anita Conti 34500 Saint-Malo- RCS Saint-Malo 5453 867 863– SIRET : 453 867 863 00046– APE : 71.20B
LSTI est une marque déposée – LSTI is a registered trademark